

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 31 décembre 2015 abrogeant et remplaçant l'arrêté du 9 février 2015 relatif à l'agrement des modalités de prise en compte des fenêtres parietodynamiques dans la réglementation thermique pour les bâtiments existants (JORF no 0013 du 16 janvier 2016)
Numéro NOR	ETLL1528813A
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Arrêté
Date de signature	31-12-2015
Date de publication	25-02-2016
Document	met_20160003_0000_0005.pdf